

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Nos morts : M. Adrien Morand

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1959, tome 57, p. 100-102

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M. ADRIEN MORAND

Le mardi 2 décembre dernier, vers les 10 heures de la matinée, une crise cardiaque terrassa M. Adrien Morand derrière son comptoir, alors qu'il exécutait une ordonnance, et son fidèle collaborateur, M. Gabriel Arlettaz, aussitôt accouru, ne put que recevoir son dernier soupir. Cette mort brutale plongea bientôt toute la population de Martigny dans une profonde et sincère affliction, car le défunt était fort connu et apprécié dans sa bonne ville qu'il aimait tant.

Adrien Morand était né le 18 mars 1902 à Martigny où son père, M. Georges Morand, fut à la fois pharmacien et président de la Municipalité. Adrien grandit au milieu de ses six frères et sœurs et ne tarda pas à manifester une vive intelligence. Après les classes primaires, son père l'envoya poursuivre ses études au Collège d'Aigle ; il y était élève lorsque l'épidémie dite de « grippe espagnole », en 1918, le priva de son père enlevé à l'affection des siens à l'âge de 47 ans.

En automne 1920, les frères Adrien, Alexandre et Fernand viennent au Collège de Saint-Maurice ; les deux premiers se trouvent ensemble dans les cours du Lycée, tandis que leur cadet les suit à quelque distance. Tous trois sont internes et habitent une vaste chambre qui avait été jadis salle d'étude et chapelle, avant de fournir un logement dans le quartier qu'on appelait alors « le Quartier Latin ». Les frères Morand y faisaient régner une atmosphère pleine d'allant, où Adrien, l'aîné, tenait le rôle de chef. Souvenirs lointains déjà, et dont le cadre même a disparu lors de la transformation du logis en sacristie supérieure. Aux cours, Adrien se montrait élève appliqué, intelligent, désireux d'acquérir une formation étendue. A part le latin, où il obtient la note 4, toutes les autres branches

sont marquées de 5 ou de 6. Après leur Maturité, en 1922, Adrien et Alexandre vont poursuivre à l'Université de Genève leurs études professionnelles, de médecine dentaire pour celui-ci, de pharmacie pour celui-là. Son diplôme en poche, Adrien reprend enfin la direction de la pharmacie paternelle qu'avait administrée provisoirement un gérant.

M. Adrien Morand ne quittera plus Martigny. Son officine lui tient à cœur et chaque jour il y est fidèle. Mais son activité professionnelle ne suffit pas à accaparer M. Morand, qui, bientôt, se voit appelé à jouer un rôle de plus en plus étendu dans sa cité. En février 1945, il est élu au Conseil communal et devient tout de suite vice-président de ce Conseil, charges qu'il conservera jusqu'en 1952. Si tout l'intéresse dans la Commune, c'est à la jeunesse et aux sports surtout qu'il se dévoue, ainsi qu'à l'édilité et au tourisme. Pendant 13 ans, il présida la Commission scolaire avec un tact qui fut remarqué. Il prit une part importante à la création du stade municipal, de la patinoire artificielle, de la piscine, de la colonie scolaire de vacances à Champex. Le hockey sur glace l'intéressait particulièrement et le H.-C. le récompensa de son dévouement en le nommant président d'honneur. Les présidences et les titres honorifiques ne manquèrent point à M. Adrien Morand, pour qui ces distinctions n'étaient pas des hochets de vanité, mais des occasions de servir sa chère ville de Martigny. C'est ainsi qu'il fut président puis membre d'honneur de l'Harmonie municipale, président puis membre d'honneur du Chœur d'hommes, président puis membre d'honneur (le seul) de la Société de développement. Membre du Comité de cette dernière pendant 22 ans, Adrien Morand lui avait rendu de précieux services, notamment en sachant lui donner, au moment opportun, une organisation plus adaptée aux besoins modernes du commerce, de l'industrie et du tourisme. A ce titre, M. Morand fut aussi l'un des promoteurs du Carnaval de Martigny, dont le renom s'est inscrit parmi les manifestations marquantes du pays. Il fut président effectif de son comité pendant 11 ans, puis, ici encore, son président d'honneur.

Tant pour rendre service à la campagne environnante que pour accroître le rayonnement de la cité, il fut aussi l'initiateur de l'autobus de la plaine du Rhône qui relie Fully à Martigny.

Chacun appréciait l'aménité de son caractère, la cordialité de son accueil, l'égalité de son humeur ; il savait se dépenser personnellement au service de ses concitoyens, au point qu'il était présent, de jour comme de nuit, partout où une décision s'imposait pour une réparation ou un travail pressant.

Excellent alpiniste, footballeur estimé, il était de plus un escrimeur de première force. On a rappelé à ce propos que l'adjudant sous-officier Adrien Morand fut, durant la dernière guerre, maître d'armes à la Brigade de montagne 10 et au Régiment 68, enseignant aux soldats l'art de l'escrime, et qu'il fut, sauf erreur, le premier champion de cet art dans la Brigade 10. Il créa même une salle d'armes à Martigny.

La presse unanime a rappelé les qualités si sympathiques du défunt. Son caractère jovial, son dévouement constant, son sens de la droiture, lui avaient acquis la sympathie générale de la population.

Il savait dire un mot de détente ou d'encouragement, reconforter par un chaud sourire. Il désirait inculquer autour de lui, particulièrement aux soldats et aux sportifs, le souci de la courtoisie et d'une extrême correction. Son cœur et son intelligence avaient su lui faire garder simplicité et bonhomie malgré les charges officielles et les activités multiples. Dans sa profession surtout, il savait laisser parler son cœur — nous n'en voulons pour preuve que ces lignes publiées au lendemain de sa mort : « Combien sont-ils ceux qui ne reçurent jamais de factures pour frais de pharmacie, M. Morand les sachant dans une situation financière délicate ? Sa générosité n'avait d'égale que sa modestie, et toutes les bonnes œuvres perdent en M. Morand un bienfaiteur prêt à répondre à tous les appels ».

Nous présentons à Madame Adrien Morand et à la famille du regretté disparu, particulièrement à son fils Gilbert et à ses frères Alexandre et Fernand, qui furent élèves de notre Collège, l'assurance de notre religieuse sympathie.

L. D. L.